

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PAHIS	PAHIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 48 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> matin.	4 h. 18 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 50 <sup>m</sup> »	7 h. 49 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	—	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.	11 h. 30 <sup>m</sup> »	2 h. 19 <sup>m</sup> soir.	2 h. 19 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 15 Décembre.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 13 décembre.

M. Waldeck-Rousseau demande à la Chambre de discuter le budget du ministère de l'intérieur avant celui des affaires étrangères, le président du conseil étant retenu au Sénat.

M. Boutou demande si le gouvernement n'a pas l'intention de déposer le projet pour constituer une nouvelle dotation de la caisse des chemins vicinaux.

Le ministre dit que sur le fond d'emprunt il reste 161 millions à verser sur 300, mais la totalité des 300 millions est déjà souscrite. Quant au fond de subvention de 80 millions il est entièrement absorbé. A partir de 1884 les communes pourront continuer à emprunter à la caisse des chemins vicinaux, mais ils n'auront plus de subventions corrélatives à recevoir. Il appartiendra à la Chambre si elle veut constituer de nouveaux fonds de subventions.

L'orateur dit que si la Chambre n'augmente pas les ressources il y aura forcément un ralentissement dans l'exécution des travaux qui ne s'élève pas à moins de 500 millions.

L'Etat n'a pris aucun engagement au-delà des 80 millions déjà épuisés.

M. Rouvier, rapporteur général, exprime ses regrets que l'Etat n'ait pas pris ses mesures pour résoudre cette importante question.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.  
Le chapitre 3 est réservé.

Les chapitres 4 et 5 sont adoptés.

Sur le chapitre 6 (inspection générale), M. Robert demande une réduction de 36,000 francs applicable aux inspecteurs des établissements de bienfaisance.

Le ministre répond que la réduction n'est pas possible.

M. Thomson défend les chiffres de la commission.

M. Robert dit que la réduction qu'il propose portera sur le nombre des inspecteurs.

L'amendement est adopté.  
Les chapitres 7 à 18 sont adoptés.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(34)

## L'IDOLE

— N'ai-je pas bien mérité ce bonheur d'un moment ? dit-il de sa belle voix grave et attendrie. Ma vie est attachée à la vôtre depuis le premier jour que je vous ai vue. Il y a six mois, j'avais mesuré l'abîme qui nous séparait. Je pouvais continuer d'exister misérablement sans vous, loin de vous, qui auriez oublié jusqu'à mon nom, si même vous l'aviez jamais su ; je n'avais qu'à frapper M. d'Avrigné... Je pouvais aussi éveiller la pitié par un souvenir durable... Mourir c'était vivre dans votre pensée... Mais la mort n'a pas voulu de moi... C'est que ma destinée est meilleure que je n'avais osé le croire... C'est que l'espérance à la fin doit m'être permise...

Myriam écoutait à peine. Une seule pensée l'obsédait. Comment avait-il choisi un pareil jour pour risquer de la voir ?

O désenchantement ! Si pourtant elle n'avait pas su défendre son imagination et son cœur ; si lui était arrivé de se laisser aller, comme d'autres, au fil du rêve, voilà le choc soudain qui l'aurait rendue à la réalité et à la raison. Voilà le réveil.

Mais était-elle sûre de s'être toujours si bien défendue, de n'avoir pas au moins pensé que le

Les chapitres 19 et 20 sont réservés.

Sur le chapitre 19, M. Peytral développe un amendement tendant à augmenter ce chapitre de 800,000 francs pour subvention à la police de Marseille.

M. Thomson dit qu'il n'y a pas de raison de faire intervenir l'Etat dans cette affaire.

L'amendement est repoussé et le chapitre 19 adopté.

M. Carret demande la suppression du chapitre 20 (dépenses secrètes sûreté publique, 2,000,000 francs.)

Le ministre défend ce crédit et l'amendement. Carret est repoussé.

M. Tony Réveillon propose de réduire le crédit à 1,800,000 francs.

Le ministre dit qu'il refuse de rendre compte de l'emploi des fonds secrets.

L'amendement est repoussé.

M. Delafosse demande de transporter 1 million sur le ministère des affaires étrangères.

M. de Hérédin. — Je demande à la Chambre de transporter au ministère de l'instruction publique les chapitres XXXIX, XL, XLI du budget du ministère de l'intérieur (subventions aux institutions de sourds-muets et sourdes-muettes).

L'instruction des sourds-muets a pris de grands développements et le moment est venu de faire sortir les écoles où ils reçoivent leur instruction du rang d'établissements charitables.

M. le Rapporteur. — Les établissements dont il s'agit ont le caractère d'hospices, autant qu'écoles. Peu d'élèves y paient pension.

L'amendement est repoussé par 370 voix contre 135.

Les chapitres XXXIX à LXVII sont adoptés.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget pour le service de l'Algérie.

Les chapitres 1 à XIV sont adoptés.

M. Letellier, rapporteur. — Il y a sur le chapitre XV (travaux de colonisation de l'Algérie) un amendement de M. Ballue. La discussion pourrait en être réservée.

La suite de la discussion est remise à demain.

comme Maxence était supérieur à tous les autres hommes, qu'il devait être délicat, loyal, chevaleresque ?

Et vraiment, ce qu'il venait de dire aurait pu le prouver s'il l'avait dit dans un autre moment.

C'était de belles paroles, touchantes et nobles, mais le jour du mariage n'était-il pas indignement choisi ?

Maxence fit un pas en avant, Myriam recula. Sa robe se déchirait aux épines des rosiers.

— Mademoiselle, dit le comte, je vois que je me suis douloureusement trompé...  
Mademoiselle ! Il ne savait pas !...

Myriam devint plus pâle et chancela...

Tout à coup, rassemblant ses forces, elle s'enfuit. Retirée dans sa chambre, elle se laissa tomber sur un fauteuil. Presque défaillante, elle disait :

— Je l'accusais donc injustement... Il ne sait pas ! il ne sait pas !

### XIV

— Nous autres vieux garçons ! dit tout haut et en riant M. de Verteilles...

On dit que ces vieux rebelles à la loi commune qui n'ont jamais su se marier, ne finissent pas bien. Quant à lui, aurait-il donc si mal employé ses derniers jours ? Qu'était-il désormais ?

Une ombre. Il avait pourtant trouvé le secret d'enseigner une âme. Il l'avait rendue libre, lui qui n'était plus que l'esclave des ans.

Le marquis était seul depuis une heure dans son jardin des roses. Il fit lentement le tour de

### SÉNAT

Séance du 13 décembre.

M. le président du conseil dépose le projet de crédits relatifs au Tonkin, voté par la Chambre.

L'urgence est votée.

M. Marqne dépose un projet tendant à proroger la date des élections municipales. L'urgence est déclarée et le projet renvoyé à la commission de la loi municipale.

Adoption d'un projet d'emprunt de 2,500,000 francs pour la ville de Toulouse.

Demain, nomination de la commission des crédits pour le Tonkin. La discussion pourra venir en séance publique mardi ou mercredi.

### Revue des Journaux

Le Temps examine les conséquences du vote de la Chambre et fait cette réflexion :

Cette majorité vient de donner au ministère la plus grande marque de confiance qu'il pût désirer. Mais plus cette confiance est éclatante, plus grandit la responsabilité de ceux qui en sont l'objet.

Le gouvernement a demandé de l'argent et des soldats, la majorité républicaine les lui accorde ; il veut arriver à une entente avec la Chine, elle l'y encourage ; il veut sauvegarder nos droits et nos intérêts dans l'extrême Orient, elle l'appuie de toute son autorité. Il est donc bien clair que la conduite de nos affaires a été remise tout entière aux ministres et que dès lors ils restent plus sérieusement que jamais responsables de la tournure qu'elles vont prendre.

Nous ne pouvons nous empêcher de sourire dit le Parlement, faisant allusion au discours prononcé par M. Ribot. Quand nous entendons dire que le ministère n'a commis aucune faute, que la direction imprimée par lui à l'entreprise du Tonkin, a été irréprochable.

Apparemment, si M. Ribot a fortement frappé l'esprit de ses auditeurs, ce n'est pas en se plaignant de fautes imaginaires ; quant à prétendre que le ministère a perdu tout crédit, c'est une plaisanterie à laquelle ceux qui la font sont les premiers à ne pas

cette retraite préférée.

Dans les touffes de bengales, il vit une brèche.

Il n'était pas besoin de demander le nom de l'imprudente qui, apparemment pour abrégé le chemin, s'était glissée parmi les rosiers sans songer aux épines.

Un lambeau de soie bleue accusait Myriam.

La veille, après avoir quitté sa toilette mystique, la jeune marquise portait une robe de soie bleue. Voilà donc ce qu'avait coûté à la chère enfant le beau bouquet de roses offert au marquis à son réveil.

Le marquis pensa que ces épines avaient dû maltraiter les doigts mignons de l'étourdie autant que sa robe et regretta le plaisir qu'il avait trouvé à respirer ces roses.

Alors il alla s'asseoir sur le banc rustique au centre de la pelouse, il tenait le lambeau de soie, une pièce de conviction qui allait lui servir de texte, pour une douce gronderie, quand il retrouverait madame de Verteilles au dîner.

Madame de Verteilles ?

Ce nom lui arracha d'autres sourires et le fit de nouveau songer à la fête de la veille et à l'effet produit dans la noblesse et dans le pays par le mariage du patriarche.

Effet d'autant plus singulier que le patriarche était demeuré célibataire jusqu'à quatre-vingt-un an. Il y a des gens qui ayant été mariés ont le goût ou la manie de renouveler l'épreuve : Barbe-Bleue était de cette province. Mais marcher à l'autel après un siècle presque entier de célibat !...

— Nous autres vieux garçons !... répéta M. de Verteilles.

croire, et qu'en tout cas il serait plus intelligent et plus patriotique de garder pour soi, si on y croyait.

La Liberté, fait remarquer que le vote par lequel la Chambre a adopté les crédits du Tonkin et l'ordre du jour de confiance de MM. Paul Bert et Philippoteaux, est généralement considéré par la presse de tous les partis comme un vote de patriotisme. Telle a été aussi notre interprétation, dit-elle, au lendemain de la séance, et tout porte à croire que le cabinet lui-même ne se fait aucune illusion sur les raisons qui ont déterminé le pouvoir législatif à ne pas lui retirer son appui dans les circonstances difficiles que traverse la fameuse politique d'expansion coloniale.

### Informations

#### ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Les ministres, dans le conseil de cabinet tenu le 12, ont arrêté les termes d'un projet de loi tendant à fixer les élections municipales pour Paris et la province au 4 mai prochain.

#### LÉGION D'HONNEUR.

Les ministres ont également décidé qu'en égard au petit nombre de croix disponibles, il n'y aurait pas, au premier janvier, de promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

— La conférence qu'a eue jeudi M. Jules Ferry et le marquis de Tseng, ne modifie en rien notre situation diplomatique qui restera dans l'état actuel, tant que l'amiral Courbet n'aura pas attaqué Son-Tay et Bac-Ninh.

#### RÉVOLUTION A HUÉ.

— Le Paris annonce qu'une révolte terrible vient d'éclater à Hué : Le roi Tiep-Hoa, notre allié, a été empoisonné. Des partis divers se partagent la capitale. L'influence de la Chine paraît prépondérante. La faiblesse des effectifs français est assurément la cause déterminante de cette nouvelle complication.

#### RENFORTS.

Le même journal annonce que les ministres auraient décidé l'envoi immédiat de nouveaux renforts qui partiraient par portions, mais dont la pre-

Eh ! s'il avait vécu seul, qui l'avait voulu ? Celui qui là-haut décide de nos destinées. Tous les parents et les vieux amis de Verteilles, l'amiral d'Avrigné le premier, ne le savaient-ils pas bien ?

Quant au baron Hector, comment dans ses colères n'avait-il jamais rappelé au marquis une triste page de sa longue vie ?

C'est que peut-être en cherchant bien, on pouvait encore trouver le bon coin de cette âme toujours violente, autrefois si haute, dont une passion sans règle avait fait une vilaine âme.

Le baron n'ignorait point la cruelle histoire.

En ce temps-là, Marie d'Avrigné avait sept ans environ. Sa mère la comtesse Réjane, la belle-sœur de l'amiral, était veuve depuis deux ans.

Elle disait à Louis de Verteilles :

— Marie sera votre fille...

Et Marie d'Avrigné devait être à son tour la mère de la jeune marquise.

— Ainsi, pensa le vieillard, j'aurais dû devenir plus tôt ce que je suis devenu depuis hier, le second aïeul de cette enfant.

Il faisait une journée très calme avec un ciel ouvert.

Pas un souffle de vent. Rien ne dérangeait l'immobilité sombre des chènes qui servaient de cadre au jardin des roses.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

mière ne comprendrait pas moins de 3.000 hommes.

Le gouvernement s'est occupé de la demande de crédits qu'il sera nécessaire de soumettre aux Chambres soit pour faire face à l'envoi de nouveaux contingents, soit pour pourvoir à l'entretien des effectifs actuels qui n'est assuré que jusqu'au premier janvier. — Un projet a été préparé par le ministre de la marine qui est, dès maintenant, en état d'être présenté au Parlement. Les crédits demandés atteignent le chiffre de vingt millions, et sont destinés à faire face aux besoins du corps expéditionnaire, pendant les premiers six mois de l'année 1884.

— M. Jules Ferry a déclaré à des députés qu'aucun envoi de troupes ne serait fait à notre corps expéditionnaire au Tonkin avant le vote du Sénat sur la question des crédits, mais que tout était prêt pour un envoi immédiat de dix mille hommes, si le commandant en chef de l'expédition le jugeait nécessaire.

— Les bruits mis en circulation depuis jeudi, sur la retraite du ministre de la guerre, qui aurait été amenée par un dissentiment avec le président du conseil, sont sans aucun fondement.

— Les préfets viennent d'être invités par une circulaire ministérielle à transmettre un état des prévisions pour les élections municipales dans les chefs-lieu de département, d'arrondissement et de canton.

— Des plaintes se sont élevées dans plusieurs hôpitaux de Paris sur le service des infirmiers et infirmières laïques qui ne donneraient leurs soins qu'à ceux qui les paient. — Les malheureux sans ressources seraient délaissés faute d'un contrôle nécessaire qui manque dans les hôpitaux.

— Des journaux italiens d'aujourd'hui annoncent que de grands préparatifs sont en voie d'exécution à Rome pour recevoir le prince héritier d'Allemagne.

— Le *Soir* avait annoncé le premier que M. Jules Ferry avait déclaré à la commission du Tonkin que lord Granville était dans l'intention de tenir un langage énergique à Tsong-Li-Yamen, pour l'amener à accepter l'intervention toute amicale de l'Angleterre dans le différend franco-chinois. — D'après les dernières nouvelles venues de Londres, la Chine aurait fait savoir qu'elle était disposée à traiter sur les bases de l'évacuation de Bac-Ninh et de Sontay.

— Des nouvelles de l'amiral Courbet sont attendues avec impatience. On craint que la prise de Bac-Ninh et de Song-Tay ne mette pas fin au conflit franco-chinois.

LES PRÉPARATIFS DE LA CHINE A CANTON

Le *New-York Herald* a reçu la dépêche suivante :

Hong-Kong, 12 décembre.

On fait à Canton tous les préparatifs nécessaires pour mettre la place en état de défense. Hier le vice-roi et le commissaire impérial, le général Pang, sont partis avec cinq canonnières pour faire une inspection minutieuse des forts et des lignes de torpilles. Ils doivent revenir vendredi.

D'après des opinions que j'ai recueillies d'ingénieurs et d'officiers, les forts chinois ont belle apparence ; mais, en réalité, leurs revêtements, faits d'un simple ciment, ne saurait résister à une canonade continue.

On peut en couper l'approche en faisant couler à fond des jonques remplies de pierres. Une flotte importante est prête.

Les troupes continuent d'arriver au Nord. Seize cents hommes sont passés hier à travers la

ville. Tous les hauts mandarins expriment la résolution de protéger les étrangers.

La semaine dernière, le consul français à Canton a demandé qu'il lui fut accordé un garde-pous sa sûreté personnelle. Le vice-roi a répondu qu'il le protégerait comme tout le monde.

L'amiral anglais est arrivé ici hier ; il a mis l'escadre tout entière sur le pied de guerre.

LE VOYAGE DU KRONPRINZ.

Madrid, 12 décembre, soir.

Le prince d'Allemagne est parti de Cordoue pour Valence où il arrivera demain matin.

Rome, 12 décembre, soir.

L'Italie assure que le voyage du prince d'Allemagne, occupe beaucoup le Vatican, quoique le pape désire vivement recevoir cette visite, tout en craignant que le prince ne demande une modification dans l'attitude observée jusqu'ici par le Vatican.

Rome, 13 décembre.

Le bruit court que M. de Bismarck irait à Gènes au devant du prince d'Allemagne, et qu'il l'accompagnerait à Rome.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

ÉDILITÉ CADURCIENNE

Les questions d'édilité occupent en ce moment l'opinion publique. L'emprunt d'un million si facilement couvert, a été la preuve que la partie de la population qui raisonne, qui sait ce qu'elle veut et ne perd pas son temps à écouter les sottises intéressées de quelques flambeaux incompris, — que cette partie saine de la population, disons-nous, approuve le programme de l'administration municipale qui s'occupe avec autant d'activité que de compétence de tous les intérêts de notre cité.

Au premier rang des préoccupations de nos édiles se place le percement des rues.

Quelques-unes sont d'une importance capitale. Nous voulons parler de la grande voie qui desservira tout le faubourg Labarre, pour aboutir au chemin de fer, et qui va entrer au premier jour dans la période d'exécution.

Une autre rue dont le conseil municipal a compris toute l'importance, c'est le prolongement de la rue des Ecoles jusqu'à l'avenue de la Gare. Cette voie desservira tout le centre de la ville, et sa prompte exécution s'impose pour plusieurs raisons : L'hygiène, comme la bonne gestion des intérêts communaux, commandent qu'on se mette à l'œuvre sans aucun retard.

En effet, quiconque a passé par la Grande ou la Petite-Chartreuse, a eu le cœur soulevé par ces flaques d'eau putride qui séjournent en ces endroits et corrompent l'air par les dégagements délétères.

Pour la Petite-Chartreuse la situation est malheureuse sans doute ; mais en définitive, c'est une voie publique, et ses doléances peuvent être confondues avec celles des divers quartiers

de la ville, et l'administration peut répondre qu'avec la meilleure volonté elle ne peut satisfaire tout le monde à la fois.

Mais pour la Grande-Chartreuse, c'est une autre affaire ; elle constitue une propriété privée, et un de ces quatre matins l'administration peut fort bien recevoir du papier timbré qui la mette en demeure de faire cesser un état de choses qu'il ne convient plus aux propriétaires de supporter.

De là procès, et procès insoutenable pour la ville. Et bien, payer pour payer, ne vaut-il pas mieux prendre résolument la pioche et porter un remède radical et prompt à une situation intolérable ?

C'est ce qu'a résolu la municipalité, d'accord sur ce point avec l'unanimité du Conseil municipal.

Du même coup on assainit la grande et la petite Chartreuse et l'on ouvre une grande voie de 9 mètres, de l'avenue de la Gare à la rue Jean Caviolle, et cela pour la même somme et peut-être moins, que ce qu'aurait coûté l'assainissement seul et beaucoup plus imparfait, par la reconstruction des aqueducs anciens dont il était d'abord question.

Il est facile de se rendre compte du projet en examinant les lieux. De l'axe de l'arceau des Dames de Nevers à l'axe de l'avenue actuelle de la Gare, la différence de niveau est de 9<sup>m</sup>, soit sur une largeur totale de 400<sup>m</sup>, 2 c. 50 de pente par mètre.

L'écoulement des eaux est donc assuré et un simple raccordement de la grande Chartreuse à la petite par la rue de la Chartreuse, jette toutes les eaux de ces deux parties dans la nouvelle voie au moyen de caniveaux peu coûteux.

Quant à la dépense, en quoi consiste-t-elle ? A quelques terrassements dans la grande et la petite Chartreuse et à l'achat des parties de jardins nécessaires, depuis le jardin Rooquette jusqu'à l'avenue. Or nous savons que les propriétaires de ces terrains, certains de la plus-value que leurs immeubles acquerront en devenant bordures d'une voie nouvelle et importante, sont disposés aux plus grandes concessions.

Le projet est donc fort bien conçu et fait honneur à nos édiles et à l'habile architecte de la ville ; mais il importe de ne pas retarder l'exécution, car la mauvaise saison approche et une administration paternelle et prévoyante doit, à cette époque de l'année, faire oublier les rigueurs de la saison par un surcroît de travail pour la classe ouvrière. C'est ainsi qu'elle se rend populaire et défie ses détracteurs.

X.

La commission du budget a ratifié, dans la séance de jeudi, l'accord déjà établi entre M. Jules Roche et le ministre de l'instruction publique, au sujet de l'amendement Philippoteaux. En conséquence, il a été créé un chapitre

additionnel au budget de l'instruction publique, sous ce titre :

« Subvention exceptionnelle aux communes pour alléger en 1884 les charges que leur impose la gratuité dans les écoles primaires publiques. »

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Charles Caviolle vient d'accepter la présidence de la société musicale la *Lyre Cadurcienne*.

M. Henriot sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne, détaché en Algérie avec le 3<sup>e</sup> bataillon, est nommé lieutenant au 142<sup>e</sup> de ligne, à Lodève.

On nous écrit de Catus :

M. le docteur Rey, président de la Société d'agriculture du Lot, fera à Catus, le dimanche 23 décembre à 3 heures du soir, une conférence sur le phylloxéra et sur les moyens de reconstituer rapidement notre vignoble.

Jeudi dernier, vers les 4 heures de l'après-midi, le nommé Rouzié Pascal, âgé de 28 ans, terrassier à l'entreprise Laporte, s'est fracturé la jambe gauche en manœuvrant aux wagons, près la gare de Lalbenque.

Il a été transporté à l'hospice par les soins de de l'entreprise. MM. les docteurs Caviolle et Gélis, appelés de suite, lui ont donné les premiers soins.

LE JOUR LE PLUS COURT DE L'ANNÉE

Le solstice d'hiver aura lieu le 22 décembre, à 4 heures une minute du matin ; le centre du soleil se trouvera sur le tropique céleste du Capricorne, à 23 degrés 28 minutes du sud de l'équateur céleste ; alors finira l'automne et commencera l'hiver ; ce sera le jour le plus court de l'année.

AVIS

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs, le Compte rendu complet des débats du *Cri-me du pont Valentré*, au prix de 30 centimes, franco par la poste.

Revue Agricole

Conférence sur le greffage de la vigne. — Conservation des pommes. — Emploi du pommier pour les haies. — Exposition générale d'horticulture à Paris. — Bulletin commercial.

Le département de la Dordogne est un de ceux dont les vignes ont été ravagées depuis longtemps par le phylloxéra ; les points sur lesquels on a lutté avec avantage contre le fléau sont malheureusement rares. Mais on se préoccupe avec ardeur de la reconstitution des vignobles détruits, par la plantation des cépages résistants sur lesquels on greffe la vigne française. Une conférence sur ce sujet important a été faite le dimanche 25 novembre à Bussière-Badil, par M. Gaillard, professeur départemental d'agriculture. Dans cette conférence, qui avait

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

**Kéran-le-Têtu**, par JULES VERNE  
1 vol. illustré de 102 dessins de BENNETT et d'une carte. Broché, 9 fr. — Toile, 12 fr. — Relié, 14 fr.

M. JULES VERNE enrichit tous les ans la « Bibliothèque d'Education et de Récréation », d'un ouvrage nouveau.

Quand l'imagination s'appuie sur une science indiscutée, elle s'ouvre une mine inépuisable. Grâce au point de départ du célèbre écrivain dont le but est de faire connaître successivement à ses lecteurs toutes les régions de l'univers, son œuvre ne saurait offrir de redites. A chacun de ses livres c'est un cadre entièrement nouveau, d'autres pays, d'autres mœurs, d'autres habitants, et par suite une variété infinie de scènes et de caractères exclusive de toute monotonie.

A la suite de « Kéran-le-Têtu », le plus original et le plus entêté des Turcs, l'auteur du « Capitaine Hatteras », de « Vingt mille lieues sous les mers » et de trente autres chefs-d'œuvre, nous fait faire cette fois le tour de la mer Noire.

C'est tout un caractère que ce bizarre et amusant personnage. Si, au lieu de rechercher principalement dans cette œuvre une pièce à grand spectacle, les directeurs de théâtre en avaient fait sortir la pièce de caractère que leur offrait le roman, ce type absolument nouveau aurait trouvé, dans ces conditions, auprès des spectateurs, le même succès que le « Menteur », le « Joueur » et autres pièces de notre répertoire classique.

L'odyssée de « Kéran-le-Têtu » a été un des récits les plus goûtés qu'ait publiés le « Magasin d'Education ». La très riche et très belle illustration de Bennett lui donne un relief nouveau dans l'édition.

(A suivre)

LIVRES D'ÉTRENNES

J. HETZEL et C<sup>ie</sup>, 18, rue Jacob, Paris.

20 ouvrages nouveaux.

Les beaux et bons livres illustrés que la librairie Hetzel édite chaque année pour tous les âges de la jeunesse, depuis la première enfance jusqu'à l'adolescence, à l'occasion des étrennes, ont une renommée universelle. Chaque volume s'ajoutant à cette collection célèbre, émane d'une pensée ingénieuse et saine, vise un but digne d'être atteint. « Kéran-le-Têtu » vient compléter cette année la série des 30 ouvrages illustrés, par lesquels la science géographique si sûre et l'inépuisable imagination de M. Verne, nous font connaître successivement toutes les contrées du globe. Les « Scènes de la vie de Collège », en France et à l'étranger, par André Laurie, rappellent en trois récits charmants à nos lycéens, que le bon sens et le goût de l'étude furent toujours une qualité française et qu'il est indispensable de n'y point renoncer. La lecture de ces trois volumes, la « Vie de collège en Angleterre », les « Mémoires d'un collégien » et « Une année de collège à Paris », fera un utile contrepois aux idées fausses qui troublent parfois les cerveaux des adolescents. C'est à eux aussi que s'adresse le « Grand Vaincu », de H. Gavain, la dernière campagne du marquis de Montcalm au Canada. Comme dans « Une Famille pendant la guerre », de Boissonnas, la « Patrie avant tout », de Dieny, « Maroussin », de Stahl ; ils y trouveront l'exemple de ce grand et pur patriotisme qu'il ne faut jamais laisser éteindre. « Jack et Jane », par Stahl et Lermont, d'après Alcott, donne à la collection Hetzel un caractère d'université en faisant pénétrer ses jeunes lecteurs dans la vie et les mœurs des enfants des autres pays. Les « Pantins d'Argent », les « Quatre filles du docteur Marsch », la « Famille Chester » « Mon

Premier voyage en mer », que Stahl a naturalisés français, sont les types du genre, comme les « Contes et Récits de Morale familière », les « Histoires de mon Parrain », « l'Histoire d'un âne et de deux jeunes filles » sont, dans les œuvres tout à fait personnelles de cet écrivain, les types qui ont donné son caractère général à la collection Hetzel.

Qui ne gardera le souvenir de ces beaux ouvrages, si proches de la perfection que l'on ne saurait découvrir ce qui les en sépare ?

C'est un devoir de rappeler ici « les Enfants », de Victor Hugo, « le Livre d'un père », de Victor de Laprade, deux chefs-d'œuvre ; et ces trois perles de Jules Sandeau : « la Roche aux Mouettes », « Madeleine » et « Mademoiselle de la Seiglière » ; « Nos filles et nos fils » et « la Lecture en famille », de E. Legouvé ; « les Contes et le Théâtre du petit Château », « l'Histoire d'une bouchée de pain », de Jean Macé ; « l'Histoire d'un enfant », d'Alphonse Daudet ; « Picciola », de Saintine ; la « Comédie enfantine », de Ratisbonne ; « Sans Famille » et « Romain Kalbris », d'Hector Malot ; les cinq ouvrages de Viollet-le-Duc, « Histoire d'une Maison », « d'un Dessinateur », « d'une Forteresse », « de l'Habitat humain », « d'un Hôtel de ville et d'une Cathédrale » ; les belles éditions des « Contes de Perrault », illustrés par G. Doré ; du « Molière » et du « Don Quichotte de la Jeunesse », illustrés par Tony Johannot ; du « La Fontaine », illustré par Lambert, et enfin « l'Histoire de France » (en 5 volumes), et « l'Histoire de la Révolution » (en 4 volumes), de Michelet.

Les « Animaux célèbres », par Muller, forment un livre nouveau sur un sujet qui, toujours exploré, tient cependant en réserve des faits toujours inédits, parce que l'esprit d'observation voit son domaine s'élargir sans cesse. Nous en dirons autant de la « Jeunesse des Hommes

célèbres » et de la « Morale en action par l'histoire », du même auteur.

Pour les petits enfants, le choix n'est pas moins riche. Il n'est pas difficile pourtant ; on peut prendre de confiance tout ce que le petit destinataire ne possède pas encore : les « Voyages et Aventures de deux enfants dans un parc », par Lucien Biart, l'auteur des « Quatre voyages involontaires », et les « Expériences de la petite Madeleine », de C. Lemaire. — Parmi les albums Stahl, qui dépassent aujourd'hui la centaine, nous signalerons les nouveaux venus : les « Jumeaux », de Frölich ; « les Deux Sœurs », Matthis ; — le joli « Alphabet des Insectes », de Becker ; — la « Guerre sur les toits », de Tissant ; — « l'Anniversaire de Lucy », de Courbe, — et dans la « Bibliothèque blanche », illustrée, le « Petit Théâtre de famille », un « Singulier petit Homme », la « Vie des fleurs ».

Les parents attentifs savent, du reste, que l'on peut puiser dans cette collection sans avoir à redouter d'y trouver un ouvrage médiocre : à titres différents tous sont utiles et charmants, et près d'eux s'élève le « Magasin d'Education et de Récréation », qui fut l'origine de cette collection sans rivale et qui, pour l'année 1884, a déjà fait provision d'œuvres remarquables ; nous citerons entr'autres : « l'Etoile du Sud », (le Pays des Diamants), par Jules Verne ; — « l'Héritier de Robinson », par André Laurie ; — « La Petite Louise », par Genevraye ; — « Cours complet de Lecture en une leçon », par E. Legouvé ; « Les Travailleurs microscopiques », par Rey ; « Souvenirs d'enfance », par P.-J. Stahl, etc. L'abonnement d'un an au « Magasin d'Education » est une étrenne qui se renouvelle tous les quinze jours, et qui est toujours assurée d'être bien accueillie.

L. M.

attiré une foule compacte de tous les points du canton, M. Gaillard a d'abord donné des indications sur l'importance de la méthode; il a indiqué ensuite les divers procédés de greffer la vigne et a conseillé de préférer la greffe en fente qui, à son avis, est la plus simple, la plus facile et celle qui réussit le mieux; il en a décrit la pratique avec une grande précision et les détails les plus minutieux. Des conférences de ce genre seront certainement d'une grande utilité pour faire avancer la reconstitution de la fortune viticole des régions dont les vignes ont été détruites par le fléau.

Il y a un moyen très pratique de conserver les pommes, c'est de les envelopper dans du papier et de les ranger par lits et sans qu'elles se touchent dans un tonneau avec du plâtre ordinaire. On recouvre d'une couche de plâtre et, l'été prochain, lorsque vous voudrez consommer ces fruits, vous les retrouverez frais et fermes.

Les haies vives formées d'aubépines réussissent très bien à condition qu'elles soient placées dans un terrain qui leur convienne. Dans un terrain pauvre, elles ne font que végéter misérablement et la mousse les envahit bientôt.

M. Louis Buffet propriétaire à Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire), emploie avec succès depuis longtemps une essence de bois bien connue dans notre pays, où elle réussit parfaitement; c'est pour cela que nous croyons devoir l'indiquer aux agriculteurs du Lot. Nous voulons parler du pommier sauvageon, arbre épineux, poussant vigoureusement même où l'aubépine fait à peine trace de végétation, et ne coûtant pas plus cher que celle-ci. Voici comment Louis Buffet décrit lui-même la manière dont il forme ses haies de pommiers.

« Les tiges (de deux ans au moins sont plantées selon la méthode ordinaire soit en automne soit au printemps; un bon coup de pioche au printemps active la végétation et détourne toutes les mauvaises herbes qui pourraient les envahir, un binage au mois d'août est aussi nécessaire, et si on a du fumier ou du terreau à mélanger à la plantation cela n'en vaudra que mieux. Les jeunes plants restent deux ans sans être taillés; la troisième année je coupe à 0 m. 10 du sol. Les tiges se développent de toutes parts avec une vigueur que ne saurait atteindre l'aubépine et garnissent parfaitement le pied; les plus vigoureuses montent droit et les moins vigoureuses rampent sur le sol et sont entrelacées les unes à travers les autres de telle façon que je prétends même empêcher le passage de la volaille à travers les tiges. La haie est ainsi abandonnée à elle-même pendant quatre à cinq ans après quoi on la taille de hauteur voulue. »

« Le meilleur plant de pommiers est celui qui provient des pépins de pommes sauvages, il est plus vigoureux et plus épineux que celui provenant des pommes greffées. »

L'exposition générale annuelle de la Société nationale et centrale d'horticulture de France se tiendra à Paris du 20 au 26 mai prochain, sous la direction de M. Lavallée, président de la Société. Tous les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs primaires et industriels français et étrangers sont appelés à prendre part à cette exposition. Les récompenses consisteront en objets d'art, en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et mentions honorables. Il y aura 51 concours pour les plantes de serre chaude, 42 pour les plantes de serre tempérée, 56 pour les plantes de pleine terre, 5 pour les fleurs coupées et les garnitures d'appartement, 5 pour l'arboriculture, 13 pour la culture maraîchère, 3 pour l'instruction horticole, 24 pour les arts et les industries horticoles. Les concurrents devront adresser leurs déclarations avant le 8 mai au président de la Société, à Paris.

**Bulletin commercial**

**Céréales.** — Prix par 100 kilog. — Blé, 24 fr. 50. — Seigle, 20 fr. 25. — Orge, » fr. — Avoine, 18 fr. 50.  
**Vins.** — La situation n'a pas changé depuis huit jours. Les transactions sont peu importantes et les prix se fixent difficilement.  
**Bestiaux.** — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette :

Bœufs, 1 fr. 40 à 1 fr. 82, selon la qualité.  
 Vaches, 1 fr. 32 à 1 fr. 74. id.  
 Taureaux, 1 fr. 40 à 1 fr. 60. id.  
 Veaux, 1 fr. 76 à 2 fr. 16. id.  
 Moutons, 1 fr. 75 à 2 fr. 06. id.  
 Porcs gras, 1 fr. 20 à 1 fr. 32. id.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
 du 8 au 15 décembre 1883.

**Naissances.**  
 Lacoste, Justine, rue Nationale, 65.  
 Girma, Marie, rue Saint-Géry, 13.  
 Rozières, Justin, rue Nationale, 75.  
 Besse, Jean, à Saint-Cirice.  
 Lavergne, Jeanne, à Saint-George.  
 Daval, Gustave, rue Labarre, 13.  
 Blanc, Lucie, à Cabessut.

**Mariages.**  
 Pouget Jean, et Escabasse Marie.

**Décès.**  
 Cure Paulin, négociant, 48 ans, rue du Lycée, 24.  
 Tourrières Françoise, 70 ans, rue Fondue-Haute.  
 Valet Pétronille, 79 ans, rue Donzelle, 4.  
 Grimaud Marie, religieuse, 80 ans, boulevard Gambetta.  
 Calmon Etienne, sculpteur, 73 ans, boulevard Gambetta (Nord).  
 Betille, Antoinette, 70 ans, rue des trois Baudus.  
 Jouclas Marguerite, couturière, 72 ans, rue Dominici, 4.  
 Guiraudet Alfred, 4 ans, à Cavières.  
 Figeac, Marie, Epicière, 56 ans, rue Lastié.  
 Lestrade, Marie, 37 ans, quai Champollion.  
 Monsou, Jean, 3 ans, boulevard Gambetta, 36.  
 Tocaven, Marianne, s. p., 76 ans, rue Nationale.  
 Combes, Baptiste, 1 mois, rue du Pot-Trinquat.  
 Dumas, Marie, 2 ans, rue St-James, 5.  
 Labarthe, Eugénie, 3 mois, à Cabessut.  
 Gibert Pierre, cultivateur, 85 ans, rue Donzelle.  
 Rougié, Marguerite, s. p., 69 ans, rue Jean Vayrac, 2.

**Dernières Nouvelles**

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 14 décembre 1883.  
 M. Raspail. — Sur le chapitre 4 (Traitement des agents politiques), demande la suppression du crédit affecté à l'entretien d'un représentant auprès du Vatican.  
 M. Spuller, rapporteur. — L'ambassadeur auprès du Saint-Siège est nécessaire, même après la dénonciation du Concordat.  
 La nation française n'a pas rompu avec le catholicisme. (Très bien !)  
 Aujourd'hui même l'Allemagne reconnaît officiellement la situation considérable du chef de la catholicité.  
 On ne peut nier la puissance de l'Eglise.  
 Ce n'est pas à une motte de terre qu'est attaché tout pouvoir ici-bas. (Très bien !)  
 En repoussant l'amendement j'ai la conscience de servir mon pays. (Applaudissements).  
 La clôture de la discussion est prononcée par 244 voix contre 203.  
 L'amendement est repoussé par 325 voix contre 191.

**SENAT**

Séance du 14 décembre 1883.  
 M. Barne donne lecture d'un rapport prorogeant au 4 mai les élections municipales.  
 La discussion est fixée à lundi.  
 Henri Martin, sénateur et membre de l'Institut qui vient de mourir, était né le 10 février 1810, à St-Quentin (Aisne).

**CONDAMNATION A MORT**

Cyvoct, impliqué dans l'affaire de l'explosion au restaurant du théâtre Bellecour, le 22 octobre 1882, reconnu coupable par la cour d'assises du Rhône, a été condamné à la peine de mort. Cyvoct était un des anarchistes les plus fougueux de Lyon.

**CAISSES D'ÉPARGNE**

Le Conseil d'Etat, dans la séance d'aujourd'hui désapprouve le projet de création de contrôleurs des caisses d'épargne, comme étant inefficace et onéreuse.  
 Paris, 14 décembre, soir.  
 D'après des indications qui nous parviennent d'une source autorisée, le gouvernement aurait donné pour instruction à l'amiral Courbet de s'emparer de Bac-Ninh et de Son-Taï de raser les fortifications de ces places, une fois en notre pouvoir. — On traiterait alors avec la Chine, en acceptant la médiation anglaise.

— La mort du roi d'Annam et la révolte qui s'en serait suivie à Hué ne sont point confirmées au ministère des affaires étrangères; cependant, plusieurs dépêches de source anglaise donnent, à ce sujet, la même version que le Standard.

— Le ministre de l'Intérieur a exprimé l'intention de faire annuler le projet de vote émis par le conseil général de la Seine pour la démolition de la chapelle expiatoire, afin de ne laisser aucun doute sur les intentions du gouvernement.

— Un bruit très accrédité circule en ce moment dans presque toutes les chancelleries étrangères, au sujet de la visite de l'héritier de l'empire d'Allemagne à Rome, dont on se préoccupe beaucoup. Cette visite aurait pour but de faire entrer le Pape dans une sainte alliance anti-démagogique.

Paris, 14 décembre.  
 — L'Agence Havas dément la nouvelle donnée, hier, de l'empoisonnement du roi d'Annam et de la révolte du Hoé contre les français.

Paris, 14 décembre, soir.  
 — Grande animation au Sénat où l'on nomme les membres de la commission du Tonkin. La majorité est favorable aux crédits votés par la Chambre.

**Bourse de Paris.**

Cours du 15 Décembre.

Rente 3 p. %.....	75.87
— 3 p. % amortissable.	77.15
— 4 1/2 p. %.....	104.75
— 5 p. %.....	105.05

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

Paris, 13 décembre.  
 La faiblesse a continué dans la Bourse d'hier; rentes, institutions de Crédit, valeurs, internationales, rien n'a été épargné. Ce n'est pas une baisse accentuée, mais la dépréciation se produit peu à peu et chaque jour la cote retrograde. Les causes sont toujours les mêmes: incertitude sur la question du Tonkin, malgré le succès du cabinet, et surtout abstention complète des acheteurs. Il est tout naturel, que lorsque les contre-parties font défaut, les cours ne puissent résister à des ordres de ventes aussi minimes qu'ils soient. Constatons pourtant que dans la dernière partie de la séance on a procédé à quelques rachats et la clôture a pu se faire, surtout pour le 4 1/2, au même niveau que la veille.  
 Aujourd'hui le 3 0/0 débute à 76.70 pour finir à 77.72; le 4 1/2 fait 105.75 et 105.90; l'Amortissable cote 78.07.  
 L'Italien que nous laissons à 90.75 termine à 91.20.  
 Le Turc est à 8.85; l'Unifiée à 320 et la Banque Ottomane à 636.  
 Le Suez ouvre à 2,005, fait et clôture à 2,000.  
 Il y a vendeur à la Banque Nationale, 11, rue Le Pelletier: 4 parts théâtre des Variétés 4,300; 20 act. Folies-Bergère 300 fr.; 10 oblig. la Nouvelle Arborée 307.50; 10/20<sup>e</sup> part, Banque Parisienne 95; 15 parts Rente Foncière 100; 200 bons Travaux publics; 2<sup>e</sup> S<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> ém. 5 fr.  
 Il y a acheteur: de 150 act. Franco-Texas-Land 20 fr.; 8,000 bons Pampelune au mieux; 10 act. Foncière d'Italie 160; 9 act. Sardes 100 fr.; 10 act. Société métallurgique de la Vienne 30; 20 oblig. idem, 240; 10 act. Marché Porte-Saint-Martin, 70; 1 act. Marché de la Madeleine 1,500.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Dimanche 16 décembre 1883.  
 Représentation extraordinaire  
**MARIE-JEANNE**  
 Drame en 5 actes et 6 tableaux  
 de MM. Dennery et Malliau.  
 On terminera par:  
**LES CLOCHES**  
 DE CORNEVILLE  
 Opéra comique en 3 actes et 4 tableaux de MM. Clairville et Ch. Gabet, mus. de Robert Planquette.

**ALIMENT DES ENFANTS**

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose, d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

**A la Porte du Tombeau.**

Il ne faut jamais désespérer, la lettre suivante écrite par M<sup>me</sup> Duperse, en est une nouvelle preuve: « J'ai suivi divers traitements, écrit-elle, et j'étais à la porte du tombeau; ayant enfin fait usage des Pilules Suisses, j'en ai obtenu un grand soulagement, et je puis maintenant vaquer à mes affaires, malgré mes 64 ans. » Fortifiant l'estomac, purifiant le sang, dégageant le corps des matières corrompues et nuisibles, les Pilules Suisses sont devenues rapidement populaires, et leur prix, 1 fr. 50, les met à la portée de tout le monde.

**La Vie Moderne**, inaugure brillamment sa sixième année, elle donne chaque semaine des dessins de nos meilleurs artistes, et offre à tout abonné ou réabonné d'un an, un charmant Tambour de Basque orné d'une aquarelle inédite, signée Grévin. Impossible de rêver un plus délicieux cadeau.

La Vie Moderne est le moins cher des grands journaux illustrés, 24 francs par an. — Bureaux, 28, rue Saint-Lazare, Paris.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864  
**CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS**  
 Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

**AGENCES DANS LES DEPARTEMENTS:**

Agences dans les départements: Agen. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Angers. — Angoulême. — Anancy. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. — Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Belfort. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne sur-Mer. — Bourges. — Brast. — Brive. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Carpentras. — Castres. — Cette. — Châlon-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Chaumont. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Dax. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epervan. — Epinal. — Fontaineblau. — Gaillac. — Grenoble. — Havre (le). — Honfleur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lodève. — Lorient. — Lyon. — Mâcon. — Mans (le). — Marmande. — Marseille. — Montauban. — Montereau. — Montluçon. — Montpellier. — Moutiers. — Nancy. — Nantes. — Narbonne. — Nevers. — Nice. — Nîmes. — Niort. — Orléans. — Pau. — Périgueux. — Perpignan. — Poitiers. — Puy (le). — Reims. — Rennes. — Rive-de-Gier. — Roanne. — Rodez. — Roubaix. — Rouen. — Saint-Brieuc. — Saint-Etienne. — Saint-Germain-en-Laye. — Saint-Lô. — Saint-Malo. — Saint-Quentin. — Saumur. — Sedan. — Sens. — Tarbes. — Thiers. — Toulon. — Toulouse. — Tours. — Troyes. — Valence. — Valenciennes. — Versailles. — Vichy.

AGENCE DE LONDRES: 38, Lombard-Street, E. C.

**AGENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

ALSACIENNE DE BANQUE  
 Colmar. — Guedwiller. — Metz.  
 Mulhouse. — Strasbourg.  
 Comptes de chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C<sup>tes</sup> de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

On demande un garçon de bureau de 15 à 16 ans, sachant écrire.  
 S'adresser à M. Dissès, directeur de la Société d'assurances Le Lot, rue Fénélon n° 8.

**AVIS.**

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois.

**BIBLIOGRAPHIE**

**JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.** — Sommaire du numéro 50. (13 décembre 1883). — Chronique agricole. A. de Cérès. — Le crédit agricole au Sénat. E. Lecouteux. — Vaccination du rouget des porcs. L. Pasteur. — Chimie agricole et analyse chimique. — Cours de M. Schœsing au Conservatoire des arts et métiers. J. Sabatier. — Bibliographie. — Le livre des jeunes mères, P. Joigneux. — Syphon fixe à amorce continue. L. Poillon. — L'économie de la basse-cour. Eug. Gayot. — L'agriculture en Turquie. E. Chesnel. — Le sorgho sucré hâif du Minnesota. H. Magnon. — La fièvre aphteuse et l'acide salicylique. L. Léouzon. — Société nationale d'agriculture de France. P. Pollé. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles, B. Durand. — Cours de la Bourse. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

**LES GRIMACES.** Sommaire du numéro du 8 décembre 1883. — Cquelin. Daudet et Cie, par Octave Mirbeau. — Les Nouvelles, par Grosclaude. — Le pschut et le tschock. L'accident de M. Sarcey. Léa d'Asco. — Réception académique. — Tristesses et sourires. — Théâtres. — Portraits de critique: Edouard Thierry. — Pschutt et Vlan. — Les maris de la Comédie-Française. — Les affaires, par Sceptique. — La nouvelle Compagnie des Tramkays-Nord.

L'hirondelle a quitté la France, endormie sous les frimas, pour le ciel bleu et les orangers fleuris de l'Orient. L'heure des plaisirs mondains a sonné, c'est dont le moment d'interpréter le répertoire de Jules Klein, et principalement sa dernière valse DIAMANT DU CŒUR, véritable bijou-mélodique, le grand succès de la saison neigeuse.

Il n'est pas un salon où les œuvres de l'auteur de « Fraises au Champagne », et de la « Vierge de Raphaël » ne soient recherchées et applaudies depuis : Parfums Capiteux, Pazzo d'Amore, Lèvres de Feu, Cuir de Russie, Patte de Velours, Au Pays Bleu, Neige et Volcan, Pêché Révé, Cerises Pompadour, valse, jusqu'à la mazurka « Radis Roses », et la délicieuse gavotte Louis XV « Royal-Caprice ». Quant aux polkas, Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Capi, Truite aux Perles et Tête de Linote, elles continuent à faire les délices de tous les bals.

Chaque œuvre franco : 2 fr. 50 c., en timbre-poste. Paris, Colombier, Éditeur, 6, rue Vivienne. Editions très-faciles de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours », valse, Peau de Satin, polka, 1 fr. 70 c., chaque.

A ce patriotique et grandiose monument de la FRANCE ILLUSTRÉE, dont son auteur, M. V.-A. Malte-Brun, vient d'achever les principales pièces, il fallait un péristyle digne de lui. Telle est l'introduction, sorte de coup d'œil d'ensemble sur la France. Cette introduction ne formera pas moins de cinq parties. La première qui vient de paraître, est consacrée à la Géographie générale de la France.

Situation, limites, dimensions, descriptions des côtes, îles, golfes, montagnes, plaines, plateaux, lignes de partage des eaux, versants, bassins, fleuves, rivières, lacs, étangs, marais, climat, constitution

géologique et productions minérales, nature du sol, productions végétales et animales, voies de communication, industrie minérale, agricole, manufacturière et commerciale, divisions politiques et administratives : voilà ce qui fait l'objet de cette première partie qu'ornent quatre gravures : une vue de Paris en 1620, le Pic du Midi, le Mont-Dore, le Tunnel du Mont-Cenis, et une carte physique de la France.

La publication de l'Introduction achevée, quatre fascicules seront consacrés à l'Alsace-Lorraine et sept à un Dictionnaire général des Communes de France.

Il y a donc encore, tout compte fait, quinze fascicules à paraître.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 4197<sup>e</sup> livraison (19 décembre 1883). — Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidentale (le Koulou, le Cachemire, le Baltistan et le Drás), par Mme de Ujfalvy-Bourdoune officier d'Académie. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de G. Vuillier et Schmidt. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 576<sup>e</sup> livraison (19 décembre 1883). TEXTE : La famille Gaudry, par J. Girardin. — Jeux d'équilibre par Frédéric Dillaye. — L'Upas et l'Urari, par Mme Barbé. — Le petit comte, par Ouida. — Tonneaux en papier. — Les aventures de M. Colin-Tampon, par J. Levoisin. — Dessins : Tofani, E. Ronjat, G. Doré, Faguet, G. Vuillier, R. Tinant. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 766, du 15 décembre 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — De la Tréhonnois. Les concours d'animaux gras en Angleterre. — Pasteur. Sur la vaccination du rouge des porcs. — F. Gos. Lettres sur l'agriculture en Thessalie. — Gaudot. Multiplication des noyers. — Sanson. Sur l'alimentation des porcs. — Bilette. Le crédit agricole. — Eloire. La Strongylose bronchiale des veaux. — Cambon. Le commerce d'exportation des alcools français. — Maurice. Situation agricole dans la Marne. — Conseil supérieur de l'agriculture. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : L'agriculture en Thessalie (4 fig.).

LA NATURE, sommaire, du 8 décembre 1883. — Sir C. W. Siemens : E. Hospitalier. — L'Exposition de la société photographique de Londres. — Bibliographie. — Chemin de fer monorail de M. Lartigue : E. Marie. — Correspondance : Plume électrique : Dr J. Garel. — Flacon à sulfate de fer pour les photographes. — Régulateurs automatique pour le chauffage à gaz. — Artillerie système de Bange : Major de Sarrepoint. — Moteur à diffusion de M. C. J. Woodward. — La leucémie crépuleuse des 26 et 27 novembre 1883 : G. Tissandier. — L'exploration de l'atmosphère et les plus hautes montagnes du monde : G. Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 3 décembre : Stanislas Meunier. — Pile étalon : Emile Reinier.

Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Bureau 120, boulevard St-Germain, à Paris.

21 RÉCOMPENSES

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur

spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

VIGNES AMÉRICAINES

MASSOU

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

PORTE-GREFFES.	Boutures. Racines.		PRODUCTEURS DIRECTS.	Boutures. Racines.	
	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.
Riparia tomentoux.	3 <sup>o</sup> 50	10	Jacquez	2 <sup>o</sup> 50	12
Riparia (Glabre).	2 50	8	Herbemont	3 50	18
Solonis	2 50	8	Cuningham	2	10
Viala	2 50	8	Noha	8	30
York Madeira	2	7	Elvira	4	15
Clinton	25	1	Othelo	40	100
Taylor	75		Triumph	100	
Aminia	10		Autuchon	10	
Montefiore	250		Sénasqué	20	

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables : le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PONT SUSPENDU DE TOUZAC (LOT)

Le 25 décembre 1883, à une heure, Il sera procédé par M<sup>e</sup> Rapnouil, notaire à Périgueux (Dordogne), en son étude.

A l'adjudication de la moitié du droit au péage du pont de Touzac (Lot).

La moyenne du produit net des cinq dernières années, pour cette moitié, est de onze cent cinquante francs par an environ.

La durée de la concession est de soixante-seize années qui ont pris cours le 15 avril 1870.

Mise à prix : 8,000 francs.

Pour les renseignements s'adresser audit M<sup>e</sup> Rapnouil, détenteur du cahier des charges.

AVIS

Le sieur E. BERNADAC a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1884, il prendra la suite de l'Hôtel SALINIE (gendre Rivière), situé rue Saint-Maurice, n<sup>o</sup> 7, près de la Halle au blé, à Cahors.

Cet Hôtel, entièrement restauré à neuf, se recommande à tous ses bons clients. Comme par le passé, il ne laissera rien à désirer comme confortable.

Chambres à coucher. — Ecuries et Remises.

TUILERIE

A VENDRE OU A LOUER

Cette Tuilerie fabrique des Tuiles de toute forme à la machine à bras ou à la main. — Elle est située à DÉGAGNAC, près la gare du chemin de fer de Brive à Montauban.

— Bonne opération.

S'adresser à SADOUL, Hippolyte, briquetier à Dégagnac. — On donnera toutes facilités pour le paiement.

AVIS

M. GUILHOU Adrien, propriétaire à Parnac, informe les cultivateurs du Lot, qu'il mettra à leur disposition, des plants racinés américains, tels que Riparias, Solonis, et Herbemonts.

Pour traiter : s'adresser à M. DERRUPÉ, son régisseur à Parnac, canton de Luzech.

Les prix seront des plus modérés.

VENTE en bloc ou par lots du fond de commerce, draperie et nouveautés,

DU GAGNE-PETIT

situé à Cahors, place du Marché, 6. Très bonnes conditions. On donnera toute facilité pour le paiement, moyennant références. S'adresser au siège de la maison.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881

PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Sirop pectoral contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eau de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

Véritable moutarde du Quercy à l'auxerrois pur.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS

Lauréat de l'Académie Nationale

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **STRUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1<sup>fr</sup>75 ; demi-Boîte 1<sup>fr</sup>. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D<sup>r</sup> GRAMONT

Dépôts à Cahors : pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M.

L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ÉTATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L<sup>fr</sup> par la poste.